

RÉSUMÉ DU PRÉSIDENTⁱ

Les objectifs du Millénaire pour le développement prévoient de réduire de moitié la proportion de la population qui souffre de la faim d'ici 2015ⁱⁱ. Des progrès réguliers ont été accomplis dans un premier temps – avant que l'envolée des prix des produits alimentaires, en 2008, et la récession mondiale annulent une grande partie des bénéfices produits. Cette régression pourrait n'être qu'un simple incident de parcours. La sécurité alimentaire à long terme suscite toutefois des inquiétudes, certains experts craignant même une « véritable tempête » puisque les prévisions annoncent un doublement de la population d'ici le milieu du siècle alors que le territoire agricole diminue sous l'effet de l'urbanisation et que le changement climatique introduit de nombreuses incertitudes. Dans ce scénario pessimiste, l'offre alimentaire ne pourra pas progresser suffisamment vite pour répondre à la demande.

Dans ce contexte, l'aquaculture peut jouer un rôle important en faveur de la sécurité alimentaire. De nombreux stocks sont aujourd'hui pleinement exploités, c'est pourquoi la pêche n'offre guère de possibilités d'expansion. La consommation annuelle moyenne de poissons de pêche par habitant a reculé de 10.6 % entre 1995 et 2007, tombant de 10.6 à 9.5 kg par personne. L'aquaculture en revanche s'est révélée très prometteuse. A l'échelle mondiale, l'aquaculture est le secteur de production animale qui affiche les meilleurs chiffres de croissance depuis plus de cinquante ans, sa production (hors plantes aquatiques) progressant au rythme de 8.1 % par an depuis 1961, contre 3 % pour la production de viande d'animaux d'élevage terrestre, 3.4 % pour la production d'œufs, et 1.5 % pour celle de lait. La consommation par habitant de poissons d'élevage est passée de 4.3, à 7.5 kg entre 1995 et 2007, ce qui correspond à une hausse de 74 %. Toutefois, le potentiel de développement de l'aquaculture est très variable selon les régions.

En 2007, l'aquaculture a dépassé la pêche de capture en produisant plus de 50 % des produits aquatiques destinés à la consommation alimentaire directe. En dépit du changement climatique et des autres facteurs qui pourraient freiner son développement, certaines évolutions appuient fortement sa croissance, notamment l'augmentation de la population et des revenus qui stimule la demande de produits aquatiques, et la limitation de l'offre de la pêche de capture. Pour répondre à la demande, la production aquacole mondiale devra passer de 52 millions de tonnes en 2007, à 80 millions de tonnes voire plus en 2030. Cependant, la partie n'est pas gagnée et le secteur devra gérer un certain nombre de risques : biologiques (maladies, par exemple) ; systémiques (défaillances des équipements et problèmes d'eau) ; économiques et commerciaux (volatilité des prix des intrants et produits, évolution des préférences des consommateurs pour des raisons diététiques et de perception des produits d'élevage ; et politiques (modification du contexte juridique de la production ou des échanges, par exemple).

L'atelier

L'aquaculture, qui représente aujourd'hui dans les pays de l'OCDE un énorme marché et une filière dynamique et innovante, basée sur de solides capacités de recherche, est un secteur d'avenir. Toutefois, pour tenir ses promesses, il lui faudra relever un certain nombre de défis internes et externes,

Dans ce contexte, le Comité des pêcheries de l'OCDE a organisé un atelier intitulé *Faire progresser le dossier de l'aquaculture : Actions publiques pour un avenir durable de l'aquaculture*, qui a été accueilli par le ministère français de l'Alimentation, l'Agriculture et la Pêche au Siège de l'OCDE à Paris, les 15 et 16 avril 2010. Ont participé à cet atelier des dirigeants, des experts techniques ainsi que des représentants d'organisations internationales, du secteur privé et d'ONG, qui ont examiné ensemble les défis que pose aux gouvernements le développement de l'aquaculture. Plus de 80 participants ont utilisé cette plateforme pour passer en revue les aspects économiques, environnementaux et sociaux qui conditionnent l'aquaculture, et analyser les interactions avec les autres secteurs.

L'atelier avait pour objectifs :

- fournir aux participants des informations sur l'état actuel de l'aquaculture et ses évolutions ;
- encourager les acteurs à tirer des enseignements mutuels de leurs pratiques exemplaires et de leurs expériences dans le domaine de la gestion et du développement de l'aquaculture (sans omettre les aspects intersectoriels) ;
- identifier des domaines clés pour améliorer l'environnement économique de l'aquaculture – notamment du point de vue du secteur privé et des organisations internationales/ONG ;
- comprendre les opportunités et les enjeux de l'aquaculture pour les pays de l'OCDE s'agissant de la cohérence des politiques au service du développement ; et
- définir des pistes innovantes pour une aquaculture durable dans les pays de l'OCDE.

En 2009, le Conseil de l'OCDE réuni au niveau des ministres a adopté la Déclaration sur la croissance verte.ⁱⁱⁱ Comme l'indique cette Déclaration, l'OCDE, au travers de l'analyse des politiques et du recensement des pratiques exemplaires, peut soutenir les efforts déployés par les pays pour satisfaire aux exigences croissantes de politiques favorisant une croissance verte, et œuvrer avec les pays à l'élaboration de mesures complémentaires destinées à bâtir des économies durables. Le secteur de l'aquaculture est bien placé pour ouvrir la voie au projet de croissance verte, et l'atelier s'est largement appuyé sur les études de cas des économies membres de l'OCDE et sur les avis d'experts reconnus pour mettre en commun les expériences utiles et recenser les pratiques exemplaires.

Le présent rapport est le résumé du Président, qui récapitule les messages clés de ces deux journées de réflexion. Il rend compte des échanges de vues entre les participants et des principaux messages contenus dans les différents exposés présentés à l'atelier. Certains exposés se sont appuyés sur des rapports et études de cas qui ont été réunis dans les chapitres suivants des actes de l'atelier. Certains documents qui n'ont pu être présentés à l'atelier, de même que les résultats de l'*Enquête de l'OCDE sur les conditions de création*

de sites de production aquacole, ont également été inclus dans ces actes. La publication comprend enfin les biographies des intervenants et des auteurs, suivies d'une liste des participants.

Résumé des débats

Pratiques exemplaires en matière de gestion et de développement de l'aquaculture

L'atelier a envisagé l'aquaculture dans le contexte plus large de la sécurité alimentaire et de la croissance verte. En 2007, la production aquacole mondiale était évaluée à 94.5 milliards USD, pour un total de 65.2 millions de tonnes produites principalement dans les pays en développement. Bien que le gros de la production aquacole repose sur moins d'une douzaine d'espèces (poissons élevés en bassins ou en cages, crevettes cultivées en bassins ou en étangs, mollusques et algues élevés en culture à plat ou suspendue), la biodiversité de l'aquaculture est élevée puisque qu'elle comptait en 2007 plus de 340 espèces de plantes et animaux aquatiques.

Contrairement à la pêche, où les captures sont essentiellement des espèces carnivores marines situées à un échelon élevé de la chaîne alimentaire aquatique, la production aquacole est essentiellement constituée de poissons omnivores et herbivores situés aux niveaux inférieurs de la chaîne alimentaire (carpe, tilapia et poisson-chat, par exemple). Toutefois, dans les pays de l'OCDE et d'autres économies plus avancées, les espèces carnivores de grande valeur situées en haut de la chaîne trophique (saumon, bar et dorade, par exemple) sont privilégiées par les producteurs mais aussi par les consommateurs, comme le montre la demande de ces produits.

Le document intitulé *Growing the wealth of aquaculture: perspective and potential* propose une étude très complète des caractéristiques de la croissance enregistrée récemment dans le secteur, ainsi que des nouvelles opportunités et contraintes auxquelles il doit faire face, en s'intéressant aux principales régions productrices, groupes d'espèces et systèmes de production. Il définit et passe en revue les conditions nécessaires au développement du secteur, et examine quelles pourraient être les caractéristiques de la croissance et de l'expansion, de la structure commerciale, des échanges, de l'offre et de l'évolution de la chaîne de valeur, et ce qu'elles impliquent du point de vue de l'investissement stratégique et de l'action publique. Bon nombre de ces questions sont illustrées et développées dans les actes de l'atelier.

L'aquaculture peut jouer un rôle important en faveur de la sécurité alimentaire. Les qualités nutritionnelles de la production aquacole pourraient permettre de réduire le nombre de personnes victimes de la malnutrition, première cause de décès aujourd'hui. La qualité des protéines et des lipides contenus dans les produits aquacoles joue aussi un rôle important dans les pays développés. Selon des recherches récentes, les régimes riches en aliments d'origine marine pourraient contribuer à faire reculer les maladies liées au mode de vie, telles que le surpoids et l'obésité.

Les débats de l'atelier ont largement mis à profit les études de cas des pays de l'OCDE sur les pratiques exemplaires de gestion et de développement aquacoles, notamment en matière de gouvernance et de gestion des externalités produites par l'aquaculture et des externalités affectant ce secteur. Les études de cas nationales ont été complétées par des exposés sur le projet CONSENSUS^{iv} financé par l'UE qui a mis en place une plateforme multipartite pour l'aquaculture durable en Europe ; une présentation sur l'aquaculture multitrophique intégrée (IMTA) en tant que pratique responsable alliant fourniture de

produits de la mer diversifiés et services écosystémiques, et une présentation sur l'hypoxie et l'eutrophisation des eaux marines.

Beaucoup des enjeux auxquels se trouve aujourd'hui confrontée l'aquaculture, notamment les externalités environnementales, rejoignent ceux que l'on rencontre dans l'industrie agro-alimentaire, et concernent tout autant la pêche que l'aquaculture. Un parallèle peut être fait avec l'intensification de l'agriculture, si l'on considère par exemple les conflits d'accès à l'espace et l'accroissement des externalités environnementales négatives. La productivité agricole a fait en très peu de temps des progrès remarquables grâce à l'amélioration massive des technologies de production et à « l'industrialisation » de l'élevage – phénomène que l'on observe également aujourd'hui en aquaculture. L'offre de produits de la mer a augmenté, au grand bénéfice des consommateurs, mais le prix environnemental à payer est élevé (pollution, menaces sur la biodiversité, maladies, par exemple). Il est indispensable d'améliorer l'information pour comprendre les interactions entre l'aquaculture et l'environnement et s'attaquer aux externalités négatives. Si les connaissances accumulées ces dernières années permettent de mieux comprendre les enjeux de l'aquaculture, la communication de ces connaissances n'a pas été suffisante. Les responsables des politiques et le secteur de l'aquaculture en général sont néanmoins de plus en plus conscients des enjeux et prennent des mesures pour s'y attaquer en cherchant à atténuer les effets de leurs activités ou en adoptant des stratégies sectorielles plus globales.

Bien que pratiquée depuis des siècles, l'aquaculture à son stade de développement commercial actuel reste une industrie relativement jeune et devrait, à l'instar des autres secteurs, subir de nombreuses transformations dans les prochaines années. Ces changements résulteront de facteurs économiques (fusions-acquisitions au profit des entreprises les plus compétitives) mais aussi techniques (optimisation de la production). Ainsi à l'heure actuelle, les équipements, à l'exception des cages modernes et de certains systèmes d'aération et d'alimentation, sont étonnamment peu standardisés et les technologies sont souvent empruntées à d'autres branches d'activité, notamment la mécanique navale. De même l'action publique revêt des formes très diverses, qui vont du laisser-faire presque total à des mesures d'aides et de contrôle très ciblées visant spécifiquement le secteur aquacole.

Cependant, la nécessité d'assurer la cohérence des politiques pour permettre au secteur d'exploiter pleinement son potentiel et de limiter au minimum les conflits avec les autres candidats à l'utilisation des ressources fait partie des thèmes récurrents. L'Espagne, par exemple, applique actuellement 17 plans nationaux de promotion et développement de l'aquaculture marine. Ces plans visaient initialement à introduire de nouvelles espèces en aquaculture et à améliorer les conditions techniques de production, mais depuis quelques années, ils mettent davantage l'accent sur les aspects environnementaux et sanitaires, les méthodes d'analyse, la qualité des produits, les technologies et la gestion/planification. Ces plans nationaux jouent un rôle important pour améliorer la compétitivité en optimisant les systèmes de production et en introduisant de nouvelles technologies ; stimuler la recherche ; améliorer les procédures administratives et produire des connaissances sur les aspects environnementaux. L'administration française a, quant à elle, concentré son action autour de trois axes prioritaires : accès à l'espace (dans les zones littorales notamment), investissement accru en faveur de la recherche et développement et campagnes de communication pour améliorer l'image du secteur.

Les recommandations d'un programme chilien de lutte contre le pou de mer prévoient entre autres la mise en place d'un système national de surveillance et de contrôle applicable à tout le secteur et une coordination des traitements dans les zones de production géographiquement liées. L'expérience de la Norvège met en évidence le rôle important des

autorités de réglementation, non seulement pour établir les normes techniques, mais aussi pour imposer l'obligation de notifier les fuites de poissons d'élevage et établir un mécanisme permettant de les analyser et de tirer les enseignements des informations collectées. Les évaluations techniques obligatoires pour déterminer les causes d'échappements massifs se sont également révélées très précieuses.

Les éleveurs de poisson néerlandais ont choisi une voie radicalement différente pour réduire leur impact sur l'environnement. Tout le secteur utilise des systèmes piscicoles en circuit recirculé c'est-à-dire des systèmes de production installés à terre dans lesquels l'eau des bassins d'élevage est réutilisée après épuration mécanique et biologique afin de réduire la consommation d'eau et d'énergie ainsi que les rejets d'éléments nutritifs dans l'environnement. La consommation d'eau de ces systèmes est entièrement basée sur le renouvellement de l'eau pour compenser l'évaporation et les fuites accidentelles et pour maîtriser la qualité de l'eau. Ces systèmes impliquent toutefois des dépenses d'investissement et des coûts d'exploitation élevés, des traitements vétérinaires spécifiques, une gestion intensive et des compétences.

L'aquaculture durable devrait être écologiquement efficace, acceptable pour l'environnement, source de produits diversifiés, rentable et bénéfique pour la société. L'aquaculture multitrophique intégrée (IMTA) vise justement ces objectifs en associant la culture d'espèces d'élevage (poissons nourris avec des aliments commerciaux durables) et celle d'espèces extractives qui utilisent pour se nourrir les matières inorganiques (algues, par exemple) et organiques (sous-produits en suspension et dépôts) issues de l'aquaculture. Les espèces extractives produisent ainsi une précieuse biomasse tout en assurant simultanément des services de biomitigation. De cette façon, les externalités de la monoculture aquacole sont en partie internalisées, ce qui améliore la viabilité, la rentabilité et la résilience générales des fermes aquacoles. D'aucuns ont fait valoir que la valeur économique des services environnementaux et sociétaux des espèces extractives devait être reconnue et prise en compte dans l'évaluation de l'IMTA afin de créer des incitations économiques propices à son développement et sa mise en œuvre. Les algues et les invertébrés produits dans les systèmes d'IMTA pourraient être comptabilisés dans les systèmes d'échange de crédits éléments nutritifs/carbone dans le contexte plus large des biens et services fournis par les écosystèmes et l'IMTA pourrait devenir partie intégrante des cadres de réglementation et de gestion côtières. Si la faisabilité technique à grande échelle de ces systèmes a été prouvée en Asie, dans de nombreuses autres régions du monde, leur expansion est freinée par le fait qu'ils ne sont pas toujours acceptés par la société.

S'agissant des défis à relever par les pouvoirs publics, les participants ont appelé l'attention sur le rôle déterminant d'une bonne gestion de l'espace (marin, côtier, continental) et de la participation des acteurs concernés à la planification des activités aquacoles. Il est également indispensable, pour pouvoir progresser, de veiller au respect de la réglementation par les producteurs, à l'acceptation du secteur par les tierces parties et à la cohérence des politiques. L'aquaculture est en concurrence avec d'autres activités pour utiliser l'eau et les ressources terrestres (y avoir accès). Elle est influencée par les activités des autres utilisateurs et peut avoir elle-même des effets sur ces activités. A cet égard, de nombreux pays de l'OCDE appliquent déjà des politiques de zonage et ont mis en place divers types de plateformes de consultation des parties prenantes mais ces instruments doivent pouvoir être adaptés en fonction des problèmes qui se font jour (nouvelles techniques de production comme l'élevage en mer ; gestion des maladies ; implications sociales de l'aquaculture, par exemple). Les acteurs concernés et les pouvoirs publics doivent disposer de circuits de communication efficaces à cet effet.

Les participants à l'atelier ont aussi constaté qu'il était nécessaire de renforcer l'attrait du secteur pour l'investisseur. L'attrait exercé dépend notamment de l'efficacité des systèmes de délivrance de licences/permis (rapidité, complexité, durée et renouvellement) qui représentent pour les investisseurs une forme de risque « politique » qui s'ajoute aux risques naturels, systémiques et économiques. Le développement de techniques d'élevage améliorées (IMTA, élevage en circuit recirculé, par exemple) et l'adoption de pratiques exemplaires de gestion des maladies, des fuites de poissons et des impacts sur l'environnement peuvent permettre aussi d'améliorer la performance économique – et partant l'attrait pour l'investisseur – du secteur aquacole.

Améliorer les conditions économiques de l'aquaculture

Le secteur public et le secteur privé se trouvent confrontés à des enjeux communs dans le domaine de la science et la recherche : pour citer un exemple, les technologies « vertes » répondent aux objectifs publics de durabilité mais également aux besoins des acteurs privés qui cherchent à réduire le coût énergétique de la production et respecter des normes environnementales de plus en plus contraignantes. Il est ainsi possible de réduire les coûts de production par des gains d'efficacité obtenus grâce à l'amélioration de la composition des aliments à base de farine/d'huile de poisson, amélioration qui permet aussi d'alléger les pressions sur les stocks de poissons sauvages

Toutes les espèces d'élevage sont sensibles aux facteurs de stress (densité de la population, tri, mélange des espèces, prédateurs, manipulations, transport, retrait des poissons de l'eau, variations de température, éclairage inadéquat, par exemple). Les situations de stress provoquent chez le poisson diverses réponses : déséquilibre hormonal, troubles de l'osmorégulation et immuno-suppression, pour n'en citer que quelques unes. Le poisson est alors plus exposé aux maladies et, dans certains cas, au portage bactérien, ce qui peut avoir des conséquences pour la sécurité des produits. Les considérations de bien-être animal sont de plus en plus souvent intégrées dans les pratiques exemplaires ou lignes directrices pour l'aquaculture établies par les instances tant publiques que privées, et doivent trouver leur place dans les calculs de coûts de production. L'Autorité européenne de sécurité des aliments a déjà publié plusieurs recommandations, et établi, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation des risques, une échelle qualitative des dangers permettant de mettre en évidence les dangers importants. La notation indique pourquoi le danger atteint un niveau élevé et renvoie à des recommandations visant à améliorer le bien-être des poissons.

Les marchés des produits aquacoles évoluent. Les achats contractuels basés sur des prix convenus semblent avoir actuellement le vent en poupe, en présence d'une demande de plus en plus concentrée, émanant en particulier des grandes chaînes de distribution. Face à la relative stagnation des prix et à la concurrence des pays tiers, les aquaculteurs européens tentent d'accroître l'efficacité de la production et s'orientent vers une plus grande concentration, le modèle traditionnel des PME devenant risqué. Pour progresser et préserver si possible la structure des PME, le secteur souhaite voir la réglementation harmonisée, bénéficier de taux de prêt avantageux, avoir accès au capital-risque et obtenir des réductions d'impôt en échange des investissements consentis en faveur de l'environnement. La durabilité apparaît cependant comme le principal atout sur lequel l'aquaculture doit miser pour assurer son avenir.

Miser sur la durabilité permettrait en outre d'améliorer la perception du secteur par les consommateurs. Les produits de la mer, tout comme l'ensemble de la filière, ont une image neutre à positive, mais les consommateurs connaissent assez mal l'aquaculture. Lorsqu'on les interroge, ils disent plutôt préférer le poisson sauvage, mais dans la pratique, les

acheteurs accordent assez peu d'attention à l'origine du poisson qu'ils choisissent. Cette situation s'explique en partie par le fait que les consommateurs ne savent pas grand-chose de l'aquaculture et de la pêche et les enquêtes ne révèlent pas d'opinion marquée en ce qui concerne le goût des produits d'élevage. Les produits aquacoles ont toutefois pour atout le maintien d'une offre relativement stable et des prix plus bas que ceux des espèces pêchées. Ces avantages sont toutefois contrebalancés par la façon négative dont sont perçus l'utilisation de farines/huiles de poisson, d'hormones et de médicaments et les incidences de l'aquaculture sur l'environnement.

Les questions de risques et d'incertitudes occupent une place importante en aquaculture. Les causes de pertes dans ce secteur sont principalement les maladies, la prolifération d'algues et les mauvaises conditions météorologiques. Les modèles mis au point pour tenir compte des incertitudes et des risques, qui s'appuient sur l'ensemble des données collectées et traitées, sont supposés réduire une partie des incertitudes en anticipant les risques et leurs impacts. Le fait d'être assuré peut faciliter l'accès au capital et l'adoption de pratiques exemplaires peut considérablement réduire les risques, et partant les primes d'assurance.

L'un des principaux impacts environnementaux de l'aquaculture s'exerce sur la pêche marine qui doit fournir le poisson sauvage nécessaire pour produire les aliments de pisciculture. L'alimentation est le premier facteur de coûts des élevages de poisson carnivores et également l'un des éléments les plus critiqués en termes de durabilité. L'aquaculture doit donc s'efforcer d'utiliser les aliments de façon efficiente et d'y inclure des ingrédients issus de pratiques responsables. Cependant, le rendement protéique du poisson est bien plus élevé que celui des autres productions animales. Par exemple 100 kg de granulés peuvent produire 110 kg de truite, mais seulement 20 kg de volaille (espèce terrestre présentant le meilleur rendement protéique). L'utilisation accrue de protéines végétales pour remplacer les farines et huiles de poisson dans l'alimentation des poissons d'élevage est actuellement étudiée.

Dans les pays en développement, la structure de l'aquaculture devrait évoluer vers une plus grande différenciation entre les producteurs rivalisant sur le marché mondial qui intégreront les filières d'approvisionnement modernes sur les grands marchés ; les secteurs commerciaux spécialisés au plan national et régional –principalement sur les marchés urbains prospères – et le développement d'entreprises à petite échelle fournissant les marchés ruraux ou des niches spécialisées. Le secteur des petites entreprises pourrait toutefois jouer un rôle important dans le développement rural, la sécurité alimentaire et l'éradication de la pauvreté. L'expérience du Malawi où des étangs d'élevage ont été installés dans les petites exploitations indique une amélioration de la productivité totale des exploitations et une hausse de 61 % de leurs revenus totaux. A mesure de la progression de l'urbanisation en Afrique et en Asie, de nouveaux marchés devraient voir le jour pour les produits de l'aquaculture périurbaine comme c'est déjà le cas pour les produits agricoles.

Les produits halieutiques figurent généralement en bonne place dans les échanges internationaux de produits alimentaires et les pays de l'OCDE importent près de 60 % de leurs approvisionnements. Cependant, bien que le commerce international soit florissant, les accords agricoles de l'OMC excluent le poisson, et il n'existe pas de ligne tarifaire séparée pour les produits de l'aquaculture dans la plupart des pays membres de l'OMC à l'exception de l'Islande et de la Norvège. Cela signifie qu'il n'existe pas non plus de statistiques du commerce mondial pour les produits aquacoles. Compte tenu de l'importance de ces produits dans les échanges internationaux de produits de la mer cette situation devra changer.

L'une des évolutions commerciales résultant de l'essor de la production aquacole concerne le rôle des normes et de la certification des produits aquacoles. Le succès commercial croissant de certaines espèces d'élevage se traduit, dans certains cas, par la mise en place d'obstacles aux échanges : aux États-Unis, par exemple, des entreprises ont dénoncé l'importation de crevettes et de saumons d'élevage et plus récemment de pangasius vietnamien. Le secteur a établi ses propres normes de qualité pour les principales espèces produites. De nombreux pays de l'OCDE exigent l'entière traçabilité des intrants et des pratiques d'élevage afin d'assurer la sécurité des aliments. L'Alliance mondiale pour l'aquaculture, les Dialogues aquaculture du WWF et le Conseil pour une bonne gestion de l'aquaculture (Aquaculture Stewardship Council) sont des exemples d'entités émettrices de normes qui ont reconnu la nécessité d'améliorer la réputation générale du secteur.

Principaux messages

Les principaux messages pour l'action peuvent se résumer comme suit :

Comment optimiser la contribution de l'aquaculture à la sécurité alimentaire, à l'adaptation au changement climatique et à la croissance verte ?

Le secteur de l'aquaculture occupe une place importante dans le dossier de la croissance verte – mais une réelle volonté politique est nécessaire pour l'engager sur cette voie. Il conviendra pour cela de :

- Réduire les risques pour encourager les investissements durables à long terme dans l'industrie aquacole des pays de l'OCDE, qui est un secteur à forte intensité de capital :
 - Encourager et reconnaître l'utilisation de pratiques plus satisfaisantes/exemplaires par les producteurs ;
 - Favoriser l'innovation adaptative (meilleure utilisation de l'eau, élevage sélectif, composition de l'alimentation, par exemple).
- Faire accepter l'aquaculture durable en limitant les effets externes négatifs sur l'environnement (marin) :
 - Mettre au point des solutions innovantes (IMTA, par exemple) ;
 - Optimiser la gestion des fuites de poissons, des maladies, de la pollution et des autres externalités ;
 - Mettre en œuvre des systèmes de suivi et d'alerte précoce.
- Améliorer l'image du secteur :
 - Mettre en place un système dynamique d'échange d'informations avec la société et les responsables des politiques.

Comment transposer les enseignements tirés des pratiques exemplaires dans l'action publique ?

- Galvaniser la volonté politique :
 - Élaborer des plans nationaux ou régionaux clairs et réalistes en faveur du développement de l'aquaculture ;

- Inclure l’aquaculture dans la planification des espaces marins, côtiers et terrestres afin de limiter au maximum les conflits entre groupes d’utilisateurs ;
- Établir des cadres réglementaires souples en veillant à la coordination entre les différents organismes gouvernementaux et niveaux d’administration (agriculture, pêche/aquaculture, urbanisation) ;
- Soutenir la R-D ciblée afin d’encourager :
 - L’utilisation de technologies vertes et la promotion d’espèces aquacoles durables (en termes d’alimentation, de valeur nutritionnelle, d’OGM, par exemple ;
 - Une production répondant aux besoins du marché ; mettant à profit l’évolution des modes de consommation (alimentation saine, préférence pour les aliments riches en oméga-3, par exemple).

Assurer un dialogue efficace adapté aux besoins du moment entre les parties prenantes : comment procéder ?

- Veiller à ce que les acteurs intéressés soient associés à l’élaboration et la mise en œuvre des plans concernant l’aquaculture ;
- Étudier les perspectives commerciales dans le souci des intérêts publics et privés ;
- Mener des campagnes d’information pour assurer la valorisation des produits et méthodes de production durables sur le marché et leur acceptation par les consommateurs.

Faire face aux nouveaux problèmes qui se font jour : comment maintenir la souplesse des cadres réglementaires ?

Il importe, pour engager le secteur de l’aquaculture sur la voie de la durabilité, d’adopter une approche intégrée dans laquelle la rentabilité, le risque environnemental et l’acceptabilité sociale sont définis et ciblés, et l’aquaculture envisagée dans une optique plus large comprenant non seulement l’offre alimentaire, mais aussi toute la gamme des services écosystémiques qui contribuent à assurer cette offre ou qui en dépendent.

Toutes les présentations faites à l’atelier peuvent être consultées sur le site Web de l’OCDE à l’adresse : www.OCDE.org/document/3/0,3343,en_2649_33901_44041283_1_1_1_37401,00.html#Presentations.

Notes

-
- i Par le Professeur Torger Børresen, Université technique du Danemark (DTU).
 - ii Par rapport aux valeurs de 1990.
 - iii www.oecd.org/dataoecd/58/34/44077822.pdf
 - iv www.euraquaculture.info.